- ⇒ Les sujets ayant des hanches en « D » seront progressivement écartés de la reproduction. Cela sera une obligation pour les éleveurs signataires du Code d'Éthique et une recommandation pour les autres. Cela s'appliquera pour les chiens ayant des radiographies enregistrées après le 01/01/2024
- ⇒ Les mariages hanches « C » x « C » seront interdits pour les signataires du Code d'Éthique et non recommandés pour les autres. C'est-à-dire qu'une lice ou un étalon ayant des hanches en « C » devra être accouplé avec un partenaire en « A » ou en « B »;

Cela s'appliquera pour les chiens ayant des radiographies enregistrées après le 01/01/2024

⇒ Une nouvelle grille de sélection entre en vigueur, validée par la Commission d'Élevage de la SCC le 12/09/2023 et approuvée par le Comité de la SCC le 13/10/2023 (en pièce jointe ci-dessous).

Les ajouts par rapport à notre ancienne grille de sélection sont :

- Seuls les résultats de radios enregistrés à la SCC via le CFBC et le lecteur officiel peuvent être pris en compte pour les cotations.
- Obligation de résultat de dysplasie des hanches en lecture A, B ou C pour les cotations 2 à 6.
- Le résultat de dysplasie du coude (0, SL ou 1) est obligatoire, pour les cotations 2 à 6, excepté pour les chiens ayant déjà effectué leurs radios de dépistage de dysplasie avant le 01/01/2024.

## GRILLE DE SÉLECTION DU BULLDOG CONTINENTAL

FXC = Fxcellent SPF = Spéciale de race CI = Classe Intermédiaire RE = Régionale d'élevage CO = Classe Ouverte NE = Nationale d'élevage CJ = Classe Jeune CHPT = Championnat de France

TAN = Test d'Aptitudes Naturelles du Club (comportement)



Validée par la Commission Elevage de la SCC: 12/09/2023

Approuvée par le comité de la SCC le : 13/10/2023

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
CONFIRMÉ	RECONNU	SELECTIONNÉ	RECOMMANDÉ	ELITE B	ELITE A
CONFIRME	Sujet CONFIRME  + 1 EXC dans une exposition  + TAN  + Dysplasie de la hanche: lecture A, B ou C  + Dysplasie du coude: lecture 0, SL, 1  + Identification ADN	Sujet CONFIRME  + 3 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE sous 3 juges différents (1 seul des 3 EXC pourra être en CJ) + TAN + Dysplasie de la hanche: lecture A, B ou C + Dysplasie du coude: lecture O, SL, 1 + Identification ADN	Sujet CONFIRME  + 4 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE sous 3 juges différents, dont 1 classé dans les 4 premiers à la NE ou au CHPT en CJ, CO ou CI (1 seul des 4 EXC pourra être en CJ)  + TAN + Dysplasie de la hanche: lecture A, B ou C + Dysplasie du coude: lecture O, SL, 1 + Identification ADN	Sujet CONFIRME ayant produit en 1ère génération :  Mâle : 4 descendants cotés 4 points avec 2 lices Femelle : 4 descendants cotés 4 points en 2 portées + Compatibilité de filiation avec ses descendants + TAN + Dysplasie de la hanche : lecture A, B ou C + Dysplasie du coude : lecture 0, SL, 1	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1 <sup>ère</sup> génération : <u>Mâle</u> : 4 descendants cotés 4 points avec 2 lices <u>Femelle</u> : 4 descendants coté 4 points en 2 portées  +  Compatibilité de filiation ave ses descendants

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données de la SCC

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du suiet.

Radios dysplasie:

- Seuls les résultats enregistrés à la SCC via le CFBC et le lecteur officiel peuvent être pris en compte pour les cotations ;
- Le résultat de dysplasie du coude (0, SL ou 1) est obligatoire à compter du 01/01/2024, excepté pour les chiens ayant déjà effectué leurs radios de dépistage de dysplasie des hanches avant cette date.



